

Poursuivre la communication sur l'état et l'importance des milieux naturels à l'échelle du Léman

Améliorer la préservation des milieux naturels à l'échelle du Léman.

CONTEXTE ET ENJEUX

Les rives du Léman présentent une grande richesse naturelle résiduelle à préserver et renaturer : dunes lacustres, embouchures de rivières, terrasses alluviales, îles, grèves, roselières. Le Léman est aussi une zone très importante pour l'hivernage des oiseaux d'eau qui viennent trouver refuge sur ses rives en hiver.

Outre sa valeur environnementale intrinsèque, cette richesse et notamment les services écosystémiques qu'elle délivre sont facteurs d'attractivité économique, touristique et résidentielle. Les paysages du lac et de ses rives en font un lieu de villégiature très apprécié mais aussi un endroit très propice à de nombreuses activités humaines. De plus en plus fréquentées, ces rives sont devenues des espaces à l'interface entre les enjeux économiques, écologiques et sociétaux. Dans un contexte de forte pression d'urbanisation, préserver et restaurer les équilibres environnementaux est une priorité. Concertation et information sont nécessaires pour une gestion durable et une meilleure appropriation et préservation de ces espaces par les collectivités, les habitants et les usagers.

Au-delà des actions menées par les structures impliquées dans la préservation des milieux naturels, il est indispensable de sensibiliser tous les acteurs socio-professionnels ayant un impact potentiel sur ces milieux :

- au patrimoine qu'ils représentent et aux dommages qu'ils ont déjà subis (certains étant déjà à l'état de reliques...)
- aux moyens de réduire l'impact de leurs activités (professionnelles et de loisirs) sur ceux-ci.

LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

1. Identifier les milieux (notamment sous forme cartographique) et les services rendus (faire un bilan des données existantes - biblio) et identifier les menaces qui pèsent sur ces milieux.
2. Synthèse des documents de communication existants.
3. Proposer des articles (ou des éléments permettant d'en rédiger) aux journaux, revues des Conseils départementaux, bulletins municipaux, collectivités territoriales, journaux spécialisés.
4. Proposer des formations-groupes de réflexions à destination des élus et éventuellement de certains professionnels ayant un impact potentiellement fort sur ces milieux, interventions auprès des clubs sportifs concernés.
5. Sciences participatives : proposer aux associations, y compris chasse et pêche de devenir "sentinelles" et d'alimenter un site permettant de faire le bilan et de poster des alertes.
6. Participer à des événements portés par des acteurs locaux pour communiquer sur ces milieux et disposer d'un fond de stand et de diaporama ad hoc, mobiliser les structures susceptibles de tenir les stands et de présenter le diaporama (collectivités territoriales, associations) et leur fournir les éléments de discours.